

HGGSP

Introduction – Acquérir des clés de compréhension du monde contemporain

Découverte p. 18 : Les animaux, objet d'étude pour l'histoire

Doc 1 p. 18 : Écrire une histoire des animaux

L'histoire est une science humaine. C'est entendu. Mais est-ce à dire qu'elle n'a pas à s'occuper des non-humains ? Les dernières décennies n'ont cessé de voir s'élargir le spectre des objets historiques et permettent à présent de proposer l'histoire d'une montagne, d'un détroit, d'une mer [...]. Il y a aussi la possibilité d'écrire une histoire des plantes, et on sait depuis un livre du médiéviste Robert Delort paru en 1984 que « les animaux ont une histoire ».

Mais, cette histoire des animaux, comment l'écrire [...] ? Vers 2000, les travaux sur les animaux ont pris un essor considérable [...]. Un champ nouveau s'est ouvert, que l'on appelle les *Animal Studies* [...]. En 2014 est sorti l'*Oxford Handbook of Animals in Classical Thought and Life* et quatre ans plus tard, en 2018, deux chercheurs britanniques, Sian Lewis et Lloyd Llewellyn-Jones, publièrent un ouvrage intitulé *The Culture of Animal in Antiquity*. Ces livres témoignent de deux approches qui commencent à diverger. L'*Oxford Handbbook* s'efforce de rentrer dans le sujet par son versant humain : il s'agit de montrer ce que les hommes attendaient des animaux et comment ils les représentaient. L'autre ouvrage adopte en revanche une approche « *animal first* » : c'est le versant animal de cette histoire qui est exploré, et les hommes sont placés au second plan. Une fois de plus, on mesure combien les

débats qui imprègnent l'air du temps dans lequel les historiens travaillent influencent les thématiques de recherche et les méthodes de l'enquête historique.

Christophe Chandezon, in Catherine Grandjean (dir.), La Grèce hellénistique et romaine, Belin, coll. Mondes anciens (dir. Joël Cornette), 2024.

Doc 2 p. 18 : « La zoologie médiévale n'est pas la zoologie »

La zoologie¹ médiévale n'est pas la zoologie moderne. Elle ne doit pas être étudiée – et encore moins jugée ! – à l'aune de nos savoirs d'aujourd'hui, de notre sensibilité, de notre éthique. Ce serait non seulement anachronique mais aussi absurde. Ce serait en outre montrer que l'on n'a rien compris à ce qu'était l'histoire. Au demeurant, nos savoirs actuels ne sont pas des vérités mais seulement des étapes dans l'histoire des connaissances. [...] Ainsi va le temps : chaque époque croit être parvenue à la vérité, ou du moins à une certaine vérité. L'historien le sait et doit constamment en tenir compte [...]. Comme les auteurs grecs et romains, ceux du Moyen Âge distinguent le plus souvent cinq grandes familles : les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, les serpents et les vers. [...] Afin d'éviter tout anachronisme, afin d'être pleinement historien, nous le conserverons pour organiser le plan du présent livre.

Celui-ci se propose de présenter, animal par animal, le discours des bestiaires² et de le mettre en relation avec celui d'autres documents écrits ou figurés, ainsi qu'avec d'autres aspects de la culture et de la société médiévale. [...] Le Moyen Âge s'étend sur près d'un millénaire, il faut évidemment sérier les enjeux, périodiser les problèmes, distinguer des attitudes qui ne sont nullement immobiles. Le regard porté sur le chien ou sur le chat, par exemple, n'est pas le même à l'époque de Charlemagne³ et à celle de Jeanne d'Arc⁴.

Michel Pastoureau, *Bestiaires du Moyen Âge*, éditions du Seuil, octobre 2011.

1. Science portant sur l'étude des animaux.

2. Manuscrits illustrés du Moyen Âge décrivant les propriétés d'animaux réels et légendaires pour en tirer des enseignements moraux et religieux.

3. VIII^e siècle.

4. XV^e siècle.

Doc 4 p. 19 : Les chevaux de Philippe II de Macédoine (382-336 av. notre ère) à Vergina (Grèce)

Les études de ce matériel archéozoologique fournissent aujourd'hui de nombreuses informations sur les chevaux : leur morphologie, leur alimentation, leurs éventuelles pathologies ou traumatismes, et les conditions de leur décès [...]. Ni les sources littéraires ni l'iconographie n'avaient jusqu'alors permis aux chercheurs de trancher la question de la taille des chevaux grecs de l'Antiquité. Les squelettes référencés ci-dessus montrent que, au début de l'époque hellénistique, les montures des cavaliers macédoniens mesurent entre 140 et 150 cm au garrot [...]. Par ailleurs, les analyses ostéologiques¹ apportent de nouvelles informations sur leurs conditions de vie. Certains chevaux sont encore jeunes (3-5 ans) quand ils sont inhumés, ce qui confirme qu'ils servent à la guerre peu de temps après avoir perdu leurs premières dents de lait, vers 2,5 ans. Les exercices répétés sur des sols durs ont engendré certaines pathologies identifiables sur les squelettes, car les os des pieds et des jambes antérieurs sont soumis à de fortes pressions [...]. Les analyses radio-isotopiques² de Theodore G. Antikas ont par ailleurs révélé que l'alimentation des chevaux de Sindos se composait en partie de protéines de poisson, ce qui confirme les propos d'Hérodote selon lesquels les habitants des villages lacustres de Macédoine du Nord « nourrissent leurs chevaux et les autres animaux d'élevage avec le poisson qui est si abondant » [...].

Même si la tâche présente quelques difficultés méthodologiques, « penser du côté » d'un cheval de l'Antiquité n'est pas une entreprise vouée à l'échec par manque de sources. Outre les œuvres littéraires dont les auteurs nourrissent parfois une curiosité sincère pour les animaux, l'historien dispose de sources administratives

moins influencées par l'imaginaire humain et de sources archéozoologiques permettant un accès encore plus direct à l'animal.

**Jérémy Clément, « Qu'est-ce qu'un cheval de guerre dans l'Antiquité ? », in
Éric Baratay (dir.), *Aux sources de l'histoire animale*, éditions de la Sorbonne,
2019.**

1. Analyses des os.

2. Méthode d'analyse qui permet de reconstruire les régimes alimentaires anciens par l'analyse de collagène osseux.

Découverte p. 20 : Les animaux, objet d'étude pour la géographie

Doc 1 p. 20 : Les facteurs des extinctions animales

Quatre facteurs principaux sont mis en avant pour expliquer les extinctions : la modification des habitats naturels, le prélèvement d'animaux à des fins commerciales, de loisir ou de recherche, les changements climatiques et les espèces exotiques envahissantes¹. L'anthropisation², on l'a vu, implique une modification considérable des couverts végétaux, parfois aussi du tracé des cours d'eau. Certaines espèces se retrouvent alors fragmentées en petites populations ce qui augmente les risques d'extinction.

Le commerce est responsable du déclin de nombreuses espèces. [...] Les sommes en jeu dans ces échanges sont considérables et expliquent l'importance du commerce illégal en réponse aux réglementations mises en place.

La pollution, au sens de dissémination dans l'environnement de choses nocives pour la vie, est un autre facteur à prendre en compte. [...] L'usage généralisé des produits phytosanitaires de lutte contre les parasites et champignons a des conséquences considérables sur la faune des zones agricoles qui s'en trouve appauvrie.

Farid Benhammou et Philippe Sierra, *Géographie des animaux*, Armand Colin, 2024.

1. Désignent certains animaux ou végétaux dont l'introduction humaine, volontaire ou non, sur un territoire représente une menace pour les écosystèmes.

2. Processus de modification d'un milieu dit « naturel » par les activités humaines.

Doc 5 p. 21 : Ville et biodiversité animale

Constituant un milieu original, Paris, comme tous les espaces urbains, accueille une faune plus diversifiée qu'on ne l'imagine, qui en a fait son lieu de vie en s'y adaptant [...]. Les espaces urbains sont peuplés de multiples espèces, installées dans les parcs, les salons, les égouts, les rues ou les clochers [...]. Si l'urbanisation conduit bien souvent à une transformation importante, voire à une destruction des milieux précédents, conduisant à l'affaiblissement des populations animales, la ville apparaît également comme une niche écologique spécifique [...]. De nombreux oiseaux et certains mammifères sont ainsi attirés par les villes où ils trouvent une nourriture abondante dans les déchets à disposition, voire des nourrisseurs parmi les humains. La bulle de chaleur produite par l'activité urbaine constitue également un avantage pour passer l'hiver. Enfin, la ville propose des habitats qui peuvent s'avérer tout à fait adaptés à certaines espèces. On trouve par exemple aujourd'hui encore une trentaine de couples de faucons crécerelles ayant élu domicile dans les hautes structures à Paris (Notre-Dame, le Sacré-Cœur...), mais aussi des millions de rats utilisant les égouts de la capitale comme lieu de vie [...]. Les aménagements comme les trames bleues et vertes, visant à limiter la fragmentation entre les espaces boisés et aquatiques dans les milieux urbains, apparaissent comme des facteurs majeurs de maintien d'une diversité spécifique importante.

Jean Estebanez, *Humains et animaux. Une géographie de relations,*

Documentation photographique, n° 8149, 2022.

Découverte p. 22 : Les animaux, objet d'étude pour la géopolitique

Doc 1 p. 22 : La protection de l'ours polaire, un objet de coopération entre États

L'ours polaire est devenu le symbole d'une biodiversité en péril et surtout du réchauffement climatique. [...] Pourtant, sait-on que la protection de l'animal est impliquée dans des enjeux géopolitiques à différents niveaux ? Évidemment entre les États circumpolaires (États-Unis, Canada, Norvège, Danemark *via* le Groenland qui s'autonomise et la Russie), mais aussi entre différentes entités à différentes échelles : États et entreprises de régions voisines ou lointaines comme la Chine ou l'Union Européenne, sans oublier ONG¹ à missions diverses et surtout communautés autochtones. Si l'ours polaire est impliqué dans des tensions et conflits à différentes échelles, on sait moins qu'il a été un des premiers motifs de coopération entre États, notamment pendant la guerre froide. [...] En 1965, les biologistes qui travaillent dans l'Arctique s'inquiètent de la diminution des populations d'ours polaires et se consultent malgré la Guerre froide. [...] Après plusieurs réunions et échanges de projets, les représentants des cinq pays (Canada, Danemark, Norvège, URSS et États-Unis d'Amérique) se réunissent à Oslo en novembre 1973 pour entériner *The Agreement for Protection of Polar Bears*.

Farid Benhammou et Rémy Marion, « Arctique : Les dessous géopolitiques de la protection de l'ours polaire », *Géoconfluences*, mars 2017.

1. Organisations non gouvernementales.

Doc 2 p. 22 : La protection de l'ours polaire, au cœur des tensions entre États

En autorisant la chasse de l'ours pour les populations autochtones inuites, dont c'est un des rares moyens de subsistance [...] le Canada cherche le soutien des Inuits [...]. Avec la concurrence entre les pays de l'Arctique, et particulièrement avec les États-Unis et la Russie, le Canada a toujours besoin des Inuits pour asseoir sa souveraineté sur ces territoires convoités. [...] La CITES¹, convention qui gère le commerce des espèces protégées a d'ailleurs été le théâtre de ces règlements de compte entre États arctiques. À partir de 2012, la Russie et les États-Unis ont tenté d'appuyer la demande de certaines ONG écologistes de reclasser l'ours polaire en annexe I (interdiction de tout commerce) au lieu de l'annexe 2 permettant un commerce limité dont les Inuits ont besoin. L'objectif : nuire au voisin canadien. L'Arctique est un enjeu de souveraineté et de ressources. [...] Des tensions diplomatiques ont été exacerbées en raison de l'Ukraine dès 2014, renforcées à la suite de son invasion par la Russie en 2022 et parce que la Russie réinstalle des bases un peu partout en Arctique. Des programmes scientifiques transnationaux ont persisté, mais ont fini par être remis en cause. En août 2015, des chercheurs Norvégiens du Svalbard n'ont pu poursuivre leur comptage d'ours côté russe.

Farid Benhammou et Philippe Sierra, Géographie des animaux, Armand Colin, 2024.

1. Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.

Découverte p. 24 : Les animaux, objet d'étude pour la science politique

Doc 1 p. 24 : Le statut de protection de l'ours brun dans l'Union européenne et en France

Directive « Habitats »

L'ours brun européen figure sur la liste des espèces prioritaires au niveau communautaire [...]. L'ours brun est une espèce protégée au sens de l'article 12 et de l'annexe IV de la directive (interdiction de capture ou de mise à mort intentionnelle...) et de l'article 16 prévoyant des dérogations possibles à ces interdictions « à condition qu'il n'existe pas une autre solution satisfaisante et que la dérogation ne nuise pas au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations des espèces concernées. » [...]

En France

L'espèce *ursus arctos*¹ est protégée au titre de l'article L. 411-1 du code de l'environnement et par arrêté ministériel du 23 avril 2007 [...]. Les ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture peuvent cependant [...] autoriser la capture ou la destruction d'individus pour prévenir des dommages importants au bétail ou dans l'intérêt de la sécurité publique, à condition qu'il n'existe pas d'autre solution satisfaisante et que la dérogation ne nuise pas au maintien, dans un état de conservation favorable, de la population d'ours.

Plan d'action ours brun 2018-2028, ministère de la Transition écologique et solid- aire, DREAL Occitanie, mai 2018.

1. Nom scientifique de l'ours brun.

Doc 2 p. 24 : Les anti, les pro ours et les pragmatiques

Le pragmatisme de plusieurs éleveurs acceptant les mesures de protection des troupeaux – considérés comme des traîtres – en fait parfois la cible de violences sociales voire physiques [...]. Cette violence n'a pas de réciproque dans le camp favorable à l'ours. [...] Premièrement, la pratique militante favorable à l'ours est faite d'actions concrètes sur le terrain, d'expertises ou d'usages associatifs pacifiques (bulletins d'information, courriers aux autorités, outils juridiques). Ensuite, sur le papier, le droit et les dispositifs réglementaires, en l'occurrence la protection de l'ours, sont du côté des environnementalistes. La pratique des militants hostiles à l'ours est différente, même s'ils ont des élus influents de leur côté et certains services administratifs conciliants. La violence est périodiquement sollicitée. [...] Les militants allant en première ligne dans les manifestations et commettant les actes les plus violents sont quasi systématiquement de petits éleveurs dans des situations socio-économiques difficiles.

Farid Benhammou, « Renouveler l'approche géographique en environnement : l'ours des Pyrénées, entre territoires et géopolitique », in, S. Frioux et É. A. Pépy (dir.), *L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine*, ENS Éditions, 2009.

Doc 4 p. 25 : Débat autour de la mort d'un ours

Élisabeth Borne, la ministre de la transition écologique, a elle-même annoncé la nouvelle dans un tweet, précisant que « l'ours est une espèce protégée, cet acte est illégal et profondément condamnable. ». [...] L'Association pour la sauvegarde du patrimoine d'Ariège (Aspap¹) a immédiatement réagi, déclarant : « Nos pensées vont [...] vers ces éleveurs qui seront momentanément épargnés de la mort d'une partie de leur troupeau auquel cet ours a fini de faire du mal. [...] L'État ne fait pas son devoir et tue à petit feu la seule agriculture vertueuse de ce pays. » [...] Les associations et réseaux de défense du plantigrade² ont également réagi. Alain Reynes, de l'association Pays de l'ours-Adet³, ne se dit « pas vraiment étonné d'un tel acte, tant l'État a instauré une sorte d'impunité pastorale⁴. Nous allons évidemment porter plainte ». [...] La mise en place d'un nouveau dispositif unifié pour indemniser les éleveurs, des abris d'urgence installés aux estives les plus prédatées, une rallonge de 500 000 euros au plan « ours » au printemps, la promesse faite aux éleveurs par Emmanuel Macron en début d'année de ne plus réintroduire de nouvel animal... Rien n'y fait.

Philippe Gagnebet, « La mort d'un ours en Ariège relance le débat sur sa présence dans le massif pyrénéen », *Le Monde*, 10 juin 2020.

1. Association créée en 2006 en réaction à la réintroduction de l'ours brun dans les Pyrénées.

2. Association pyrénéenne créée en 1991 pour initier et promouvoir le retour de l'ours dans les Pyrénées.

3. Terme désignant l'ours.

4. Impunité pour les éleveurs.